



La Bonne Dame de Nancy

Simone Weber, l'amour à mort

3



Débat « Meurtres ... au féminin »

La fiction *La Bonne Dame de Nancy* sera suivie d'un débat de 60 minutes animé par Carole Gaessler. Illustré par des documents d'actualité de l'époque, il reviendra sur les circonstances de l'affaire Simone Weber en présence de certains des protagonistes. Il traitera, plus largement, des femmes à l'origine de meurtres ayant défrayé la chronique.

La Bonne Dame de Nancy Un film inspiré de faits réels

Automne 1981. Bernard Hettier, 55 ans, retrouve par hasard Simone Weber qu'il avait connue vingt ans auparavant. Portrait vivant d'une « mamie Nova », mais l'œil pétillant et l'esprit vif, Simone, 52 ans, en quête d'un « dernier amour », tombe dans les bras de Bernard le séducteur. Ils deviennent amants. Mais, après quelques mois de passion torride, Simone se révèle exclusive et d'une jalousie malade. Bernard décide de rompre. Durant trois ans, il est surveillé, harcelé par Simone qui ne recule devant rien pour reconquérir son amant. Le 22 juin 1985, il disparaît. Sa fille Patricia fait paraître un avis de recherche le 7 juillet 1985.

Le juge d'instruction de Nancy, Gilbert Thiel, est chargé de l'affaire. Les soupçons se portent très rapidement sur Simone Weber. Le magistrat perçoit assez vite ses ambivalences, son sentimentalisme, son intelligence aigüe, sa violence aussi... Elle installe une relation singulière avec son juge, alternant séduction, intimité et invectives. Après six années d'instruction, et après avoir épuisé vingt-cinq (!) avocats — dont Gilbert Collard et Jacques Vergès —, elle comparaît devant les assises de Nancy. Accusée d'avoir, avec la complicité de sa sœur Madeleine, tué son ancien amant et de l'avoir découpé à la meuleuse à béton, elle est condamnée à vingt ans de réclusion. Elle est libérée huit ans plus tard.

Aujourd'hui encore, elle nie catégoriquement toute responsabilité. *La Bonne Dame de Nancy* revient, sous la forme d'une fiction, sur l'affaire de « la diabolique de Nancy » qui a tenu la France en haleine et qui, vingt-cinq ans après le procès, conserve ses nombreuses parts d'ombre.



Interview de Denis Malleval

Un film semblable à une comédie dramatique à l'italienne en deux actes. Explications de Denis Malleval.

Une histoire en deux actes

J'ai aimé le traitement de l'histoire effectué par Chantal de Rudder. Son scénario était bien ficelé, bien calibré, tant en ce qui concerne les dialogues que l'équilibre des séquences. Et, tout de suite, j'y ai vu une comédie dramatique à l'italienne en deux actes. Avec, en première partie, la rencontre de Simone Weber avec Bernard Hettier et leur histoire d'amour tumultueuse, et, dans le second acte, l'investigation de Gilbert Thiel qui va conduire Simone Weber devant la cour d'assises. On rit, on s'émeut aussi de ce que Simone semble vivre, avant de relativiser notre jugement premier. On suit avec intérêt l'enquête du juge et ses face-à-face avec Simone. Cette histoire aurait pu être somme toute banale et linéaire, mais le scénario de Chantal de Rudder l'a rendue savoureuse. Et tous les faits rapportés dans l'histoire, aussi improbables qu'ils soient, sont avérés. Notre seule liberté a été de rassembler certaines scènes en un même endroit ou de relier des événements en des temps rapprochés pour

des raisons liées au tournage ou à la scénographie du film. Mais rien, de l'histoire de la dynamite dans la Cocotte-Minute ou des tampons administratifs trouvés en nombre chez elle, n'est inventé.

L'intérêt de Véronique Genest pour Simone

Cela faisait longtemps que j'avais envie de travailler avec Véronique Genest. Je suis ravi qu'elle ait accepté ce rôle à contre-emploi qui risque d'en surprendre plus d'un et pour lequel elle a joué le jeu à 100 %, en acceptant tout ce qu'impliquait l'incarnation de ce personnage aux multiples facettes. Véronique Genest s'était intéressée à Simone Weber bien avant qu'on lui envoie le scénario, et sa connaissance de l'histoire a facilité la préparation de ce rôle.

Bernard Hettier, un homme trop gentil

Bernard Hettier a été décrit par ceux qui le connaissent comme un homme extrêmement gentil, serviable et aimable. Un peu profiteur, c'est



vrai, mais le reste de l'histoire, on la connaît... Et j'ai vu en Yvan Le Bolloc'h l'incarnation de cet homme. Yvan est généreux, chaleureux, avec ce côté un peu rétro, teinté d'élégance et de fragilité, qui correspond à cette classe populaire aujourd'hui disparue.

Face à une femme hors du commun, un juge implacable

Quand Gilbert Thiel hérite de cette affaire, lui, comme les inspecteurs en charge de l'enquête, ne se doute

pas qu'il est confronté à une femme hors du commun, qui, pendant tout le temps de l'instruction, ne craquera pas et persistera à nier son implication dans la « disparition » de Bernard Hettier, pour ne pas dire « sa mort ». Bien qu'il ait une intime conviction, il ne dispose pas d'assez de preuves pour l'inculper de meurtre. Au cours de ses investigations, il ira jusqu'à faire vider plusieurs kilomètres d'un canal, retourner son jardin et la convoquer à soixante-dix-sept

reprises. C'est finalement la découverte d'un tronc humain dans une valise qui lui permet de clore ces quatre années d'enquête. Pour incarner ce juge, il me fallait quelqu'un de droit dans ses bottes, ayant une stature, une présence et aussi une certaine sensibilité. Et Mathias Mlekuz correspondait à l'image que je me faisais du magistrat. Cet homme respectable, consciencieux, capable encore aujourd'hui de vous citer les dates clés de l'affaire.

Madeleine dans l'ombre de sa sœur

Pour moi, Madeleine a vécu une existence agréable, dans un certain embourgeoisement, quand Simone, de son côté, cherchait à s'afficher comme une dame cultivée et lettrée. Et comme le précisait le juge, Simone était une faussaire dans l'âme. Toujours en train de raconter des histoires, de se créer un personnage, de mentir, ou de faire des faux en tout genre pour s'en sortir. Quant à leurs relations, on peut dire que Madeleine a toujours été sous l'emprise et dans l'ombre de sa sœur. Elle faisait ce qui lui était demandé sans poser de questions, au risque de trouver ces agissements finalement ridicules, comme elle l'avouera au juge. Malgré le procès et l'incarcération, l'une et l'autre sont restées très proches. Quand Simone Weber a purgé sa peine à la prison de Rennes, Madeleine est venue la voir quotidiennement. Et, depuis sa sortie de prison en 1999, elles habitent dans le même immeuble. Véronique Kapoïan compose parfaitement le personnage de Madeleine, et ça a été un réel plaisir de retrouver cette comédienne avec laquelle j'avais déjà travaillé.



Chronologie des dates clés de l'affaire





Simone et Bernard

« Mon roi »

Il a suffi d'une tondeuse en panne pour que Simone Weber croise le chemin de Bernard Hettier. Ce quinquagénaire qui, des années plus tôt, s'était montré si attentionné après la mort de sa fille Catherine. Bernard n'est pas seulement bel homme, il est aussi prévenant, sentimental et toujours prêt à rendre service, même à ses ex. Simone est persuadée d'avoir enfin rencontré le futur mari idéal. Entre eux, une douce routine s'est installée. Il ne tarit pas d'éloges à son encontre, l'appelle « *ma Simonette* ». Elle l'a surnommé « *mon roi* » et ne se lasse pas du temps passé entre ses bras. Les soirs de semaine, quand il rentre, éreinté de sa journée de travail dans une usine chimique, elle prend plaisir à le dorloter, à lui mitonner de savoureux petits plats. Le matin, elle n'oublie jamais de lui préparer sa gamelle. Ensemble, ils partent pique-niquer, jouent la date de leur rencontre aux jeux de hasard, vont au cinéma. Mais les contes de fées ont parfois un goût amer. Bernard est un coureur de jupons. Humiliée mais ne s'avouant pas vaincue, Simone s'introduit

chez lui, fouille dans ses papiers, emporte des objets et se met à l'espionner. Elle a beau enrager, elle en est persuadée, « *quand il part batifoler, il a mauvaise conscience, et c'est vers moi qu'il revient, comme un gamin pris en faute* ». Pourtant, la crise gronde, une fois de plus, une fois de trop... « *Quand quelqu'un fait quelque chose qui ne me plaît pas, je ne vais pas lui faire des guili-guili* », lui déclare-t-elle avant de le mettre à la porte. D'autres en seraient restées là, pas Simone qui est trop éprise de lui pour le perdre définitivement. Alors, elle fait des concessions, promet de ne plus s'emporter... jusqu'à la fois suivante. Mais Bernard tient trop à sa vie de célibataire pépère pour endurer ce comportement. « *Arrête les violons, c'est comme les scènes de ménage à ton âge, c'est ridicule !* », finit-il par lui dire. Dorénavant, sa vie, il va la poursuivre avec une autre, que ça lui plaise ou non.

**« À nos âges, on a forcément un passé, faut faire avec. Bernard et moi, on a été mariés deux fois. La prochaine, c'est la bonne. »
(Simone à Madeleine)**

Simone et le juge Thiel

« Mon juge »

Gilbert Thiel n'est pas homme à s'en laisser compter. Simone peut toujours l'appeler « mon juge », être prête, pour lui plaire, à désavouer un à un ses plus brillants avocats, l'invectiver en comparant ses méthodes à celles de la Gestapo ou encore le surnommer « Paul Touvier », au risque de le froisser, rien n'y fait ou presque. Car, faire sortir Gilbert Thiel de ses gonds est un exercice aussi difficile que celui d'obtenir les aveux de Simone Weber. Lui a compris qu'il ne servait à rien de la brusquer ou de se montrer impoli pour obtenir des réponses à ses questions. Il lui a peut-être autorisé une visite au cimetière, il a peut-être ri en compagnie des deux sœurs, pourtant, jamais en soixante-dix-sept rencontres, le magistrat ne s'est incliné face à celle que les médias ont surnommée « la diabolique de Nancy ». Inlassablement, il poursuit sa quête de vérité. Il somme son entourage de s'expliquer : pourquoi Madeleine était-elle en possession de documents appartenant à l'ancien amant ? Pourquoi le cousin Roger s'est-il fait passer pour le disparu ? Et pointe les contradictions de Simone. « *Elle ment, je démontre qu'elle ment, elle ment à nouveau, je prouve à nouveau qu'elle ment* »,



explique-t-il à son greffier. Hormis sa conviction et celle des inspecteurs chargés de l'enquête, rien ne lui permet d'inculper Simone pour homicide sur la personne de Bernard Hettier. Les présomptions ne suffisent pas. Pour la faire tomber, il a besoin de preuves irréfutables. Simone est coriace, pugnace et habile. « *Si on lui demande l'heure, cette dame répondra que sa montre est en réparation, qu'elle a égaré le reçu et qu'elle ne sait plus chez quel horloger elle s'est rendue* », s'amuse à dire son greffier. Mais Simone a un talon d'Achille : Madeleine. À de multiples reprises, elle plaide la cause de sa sœur et tente de la protéger de la curiosité de la justice. Quatre ans – et la découverte d'une valise contenant un tronc humain dans la Marne

– seront nécessaires pour clore l'information et renvoyer Simone Weber devant les assises. Lors de leur dernière confrontation, Simone, emmurée dans « sa » vérité, refusera une nouvelle fois de répondre à la question du juge : « *Comment saviez-vous dès le premier jour de la disparition de Bernard Hettier qu'il ne rentrerait pas ?* »...

**« Vous pouvez me faire confiance. Avec quelqu'un de bien, mon juge, on finit par créer des liens qui valent mieux que la galipette. »
(Simone Weber au juge Thiel)**

Simone et Madeleine

« Ma sœur »

Madeleine a beau considérer sa sœur comme une mère de substitution, cela ne l'empêche nullement de lui faire la leçon ou de la mettre en garde quand elle juge son comportement inapproprié ou ses fréquentations vouées à l'échec. « *Simone, tu regardes encore la rubrique "Rencontres". Pour une fois, ne cherche pas après la présentation. Des frères Thuot, t'avais choisi le plus beau, ça t'a menée direct au divorce, moi, j'ai pris le plus amusant, je n'ai jamais regretté.* » Cette fois, Simone n'a pas déniché son prétendant dans les pages d'un journal, mais au rayon bricolage d'un magasin, ce qui n'empêche nullement Madeleine de rester dubitative à l'égard de ce nouveau beau-frère potentiel. Simone peut toujours mettre en avant les qualités de son Bernard, ses explications ne suffisent pas à rassurer Madeleine pour qui « *deux passés ne font pas forcément un avenir* ». Mais l'amour rend aveugle, et Simone ne perçoit dans les critiques de sa sœur que la jalousie d'une veuve éplorée. Aussi, quand Simone ouvre enfin les yeux, il est trop tard. « *Il est volage,*



Madeleine. Je n'aurais jamais pensé qu'à mon âge on puisse encore autant aimer. Autant souffrir ! » Mais plutôt que d'abandonner la région pour refaire sa vie comme le lui conseille sa sœur, Simone s'entête et reste. Et tant pis si Madeleine voyait dans sa mise en retraite anticipée une chance pour toutes les deux de se la couler douce sous le soleil de la Côte d'Azur. La séparation géographique entérinée aura peut-être raison de leurs habitudes, mais en aucun cas de leurs liens, plus que jamais indéfectibles...

« Nos parents se sont séparés en 1934. Ils ont partagé les gosses et les meubles. Et toutes les deux, on nous a mises chez papa. Simone avait 4 ans, et moi je marchais à peine. Simone s'est comportée envers moi comme une vraie petite maman. Sans elle... »
(Madeleine au juge Thiel)

Fiche technique

La Bonne Dame de Nancy

90 min

Réalisateur : **Denis Malleval**

Scénario, adaptation et dialogues : **Chantal de Rudder**

Direction littéraire Effervescence Fiction :

Guillaume André

Producteur délégué Effervescence Fiction :

Simone Halberstadt Harari

Producteur exécutif Effervescence Fiction :

Rémi Lebouc

Production : **Effervescence Fiction, Be-Films,**

RTBF, avec la participation **de France Télévisions**

Unité fictions France 3 : **Anne Holmes,**

Pierre Merle, Paule Zajdermann



Kit photo à télécharger

Fiche artistique

Véronique Genest : Simone Weber

Yvan Le Bolloc'h : Bernard Hettier

Mathias Mlekuz : Gilbert Thiel

Véronique Kapoïan : Madeleine Weber

Christophe Mirabel : Inspecteur Alain Lambollez

Franck Adrien : Inspecteur Christian Jacques

Marc Wilhelm : Greffier Pierre Faliot

Mélanie Baxter-Jones : Maître Liliane Glock

Bruno Munda : Maître Robinet

Clément Morinière : Maître Chevais

Bernard Villanueva : Maître Garaud

Contacts presse

France 3

Kevin Arbona

01 56 22 72 68

kevin.arbona@francetv.fr

Effervescence Fiction

Mathilde Lise

06 26 26 52 68

mlise@attila.agency

Édité par la direction de la communication – avril 2016

Présidente-directrice générale, directrice de la publication

de France Télévisions : **Delphine Ernotte Cunci**

Directrice de la communication : **Nilou Soyeux**

Directrice de la communication de France 3 : **Valérie Manzić**

Directrice adjointe en charge de la presse et de la promotion : **Cécile Chemin**

Directeur délégué du Studio : **Éric Martinet**

Chef de projet et responsable éditoriale : **Béatrice Austin**

Directeur artistique : **Philippe Baussant**

Responsable du service rédaction : **Béatrice Dupas-Cantet**

Responsable du service PAO : **Nathalie Autexier**

Responsable du service photo : **Violaine Petite**

Rédactrice et interview : **Clotilde Ruel**

Timeline : **Béatrice Austin**

Secrétaire de rédaction : **Jacques Barbaut**

Conception graphique : **Valérie Meylan**

Iconographes : **Céline Dupré, Marie-Ange Duperron**

Crédits Photos : **Guillaume Atger, Gilles Scarella et Gerard Bedeau/FTV,**

Patrick Brument/L'Est Républicain



francetvpluzz france3.fr

